

Un été en musique !

Classique, populaire, attachante ou festive, quels que soient ses attributs, la musique fut, dans nos villages, la conquérante de l'été. Elle nous a accordé une visite royale, nous a distribué des perles d'émotion, entraîné dans des rythmes captivants et rassemblé dans de joyeuses traditions d'ici et d'ailleurs.

SOMMAIRE

Page 1

- Le mot du maire.
- Guillaume BESSIERES

Pages 2-3

- Vie communale.

Pages 4-5

- Jours de fêtes.

Page 6-7

- Jours de fêtes.
- Pratique

Page 8

- Carnet.
- PSV d'Olt.

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, mon devoir d'élu m'oblige à veiller aux bien être de l'ensemble des habitants de nos villages. Nous avons noté, depuis quelques temps, une recrudescence des incivilités dans notre commune. Il a été signalé, en exemple, ces derniers mois, au bourg, des relations querelleuses et persistantes de voisinages. A Cournou la destruction d'un mur en pierre et des boîtes aux lettres fracturées. Aux Roques une dégradation par le feu dans l'église, des pierres de la gariotte, nouvellement reconstruite, ont été défaits et jetées autour. Sur l'ensemble de nos villages les vitesses sont souvent excessives et dangereuses, trop de chiens errants déposent des signatures insupportables, des haies débordent dangereusement sur la chaussée, le tri sélectif n'est pas respecté et cette liste n'est pas exhaustive. Il ne s'agit pas de faire de la répression, mais de comprendre qu'à fin de vivre en bonne entente, chacun se doit de respecter ses voisins et son environnement et ainsi rendre son, et notre, quotidien agréable.

Bienheureusement, un été relativement clément nous a permis de profiter largement de nos fêtes de village. Cette année, elles furent, toutes, particulièrement réussies et je me dois une nouvelle fois de rendre un large hommage à tous les organisateurs et bénévoles qui ont œuvré à ces superbes journées et soirées de réjouissances, de retrouvailles et de partages.

Guillaume BESSIERES martyr pour la République, commémoré tous les ans pendant la fête du bourg.

Fin du 18ème siècle, la guerre de Vendée fait rage. Elle oppose les républicains aux royalistes contre révolutionnaires. Trois jeunes du village partent au combat.

BESSIERES Guillaume était forgeron à St Vincent, comme son père. Il s'engage volontairement à 18 ans avec deux autres jeunes gens du village, AGIE et FOURNIE pour défendre la République.

On ne revit plus BESSIERES, mais ses deux compatriotes revinrent. FOURNIE était criblé de blessures. FOURNIE et AGIE vécurent encore longtemps. Ce furent eux qui racontèrent ce qui était arrivé à leur camarade.

En guerre contre les Chouans, BESSIERES est fait prisonnier. On le somme de crier « Vive le Roy »; il s'y refuse énergiquement et répond: « M.... pour le Roy et Vive la République ! »

Alors, on lui arrache les ongles, lui faisant toujours la même sommation. Un de ses compatriotes qui était là présent lui crit, parait-il: « ran té BESSIEROS, té tuarouu » (*rends-toi BESSIERES, ils te tueront*). Il ne voulut pas se rendre, et Guillaume BESSIERES mourut en martyr sous la torture.

Une pierre commémorative fut alors posée par les soins de l'Abbé GUILHOU, qui était assermenté et qui résidait au château de Bellegarde, commune de Bélaye. L'inscription est grossièrement gravée au ciseau. Elle fut encastrée dans le mur de la maison de la famille BESSIERES. Les lettres et la figure furent peintes en rouge, mais la couleur a été effacée par le temps. [Suite page 2 →](#)



Chaque année lors de la fête au bourg, une gerbe de fleurs est déposée sous la pierre lors d'une cérémonie commémorative.

VIE COMMUNALE

11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre 2016 auront lieu :

10 H 15 aux Roques
10 H 45 à Cournou
11 H 30 au Bourg*

*Suivi du verre de l'amitié.



BESSIERES Guillaume, suite de la page 1

Cette maison a été reconstruite en 1882. Pendant les travaux, des personnes de Saint-Vincent voulaient détruire la pierre, mais, DELCROS, boulanger, se chargea de la conserver chez lui, et, lorsque les murs de la nouvelle maison s'élevèrent, on incorpora la plaque dans la maçonnerie.

Tous les ans, le jour de la fête votive, cette pierre est l'objet de manifestations patriotiques et républicaines très estimées. L'ovation est annoncée sur l'affiche de la fête. En 1957, on y lisait : « les jeunes patriotes viendront rendre hommage au jacobin fauché par le despotisme ».

Et les jeunes gens, secondés par la musique de la fête, chantaient en chœur devant la maison BESSIERES, des chants patriotiques, entre autres: « les Martyrs de la liberté ».

- Au grand soleil de l'an 92,
- Ils s'en allaient, tous ces jeunes héros,
- Pour uniforme, ils avaient une blouse,
- Un noble cœur battait sous leur sarrau.

Voyez passer la phalange héroïque,
"Le front hardi, l'œil rempli de fierté,
"Ce sont tes fils O grande République,
"Qui vont mourir pour notre liberté."

D'après des Notes manuscrites à la Bibliothèque Municipale de CAHORS

Vous avez demandé un livre Ne quittez pas.

Bientôt une bibliothèque au bourg!



Le téléphone portable a réduit les cabines téléphoniques à un usage de décor ou de simple meuble. Orange ayant concédé celle du village à la municipalité. Nous souhaitons le transformer en une mini-bibliothèque. Elle deviendra notre cabine à livres, et chacun d'entre nous pourra déposer ou/et emprunter un ouvrage. Romans, polars, BD, tous les genres et tous les styles y seront accueillis. Ce principe a pour but de créer un lieu d'échanges entre les habitants.

Cette réalisation devrait voir le jour fin 2017 ou début 2018, le temps de la « réadaptation » : il faut réaliser les étagères destinées à recueillir les livres. Merci aux bénévoles qui se sont déjà manifestés.



Rando Malbec
Dimanche 14 janvier 2018

Ecole

Après la fermeture de l'école de Saint Vincent en septembre 2016, ce fut, cette année, au tour de celle de Parnac de fermer ses portes.

Les enfants de nos villages ont donc effectué leur rentrée au sein de la cité scolaire de Luzech qui accueille tous les enfants de la maternelle au collège. Un service de transport en bus est assuré par le Conseil Départemental et la Région Occitanie.



Comptez vous !

Le prochain recensement de la commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Il a pour but de déterminer la population officielle de notre commune. Il doit permettre de prévoir les développements futurs et de mieux répondre aux besoins de la population.

Concerts royaux

Les mélomanes et passionnés de musique classique ont été comblés cette été. En juillet, Le Bondon nous avait gratifiés, dans l'église St Laurent, d'un concert de musique baroque de l'ensemble Corydon. Nous avons pu à nouveau apprécier la flûte à bec, le basson et le clavecin de cette formation dans l'église de Cournou en septembre.

L'académie d'été au moulin de Jean Paul RESSEGUIER nous a proposé de remarquables moments d'émotions par la voix et les cordes de ses prestigieux stagiaires.

L'auditoire n'a pu rester insensible à l'écoute d'un captivant Aria de JS BACH de haute maestria, tous se sont laissés émuvoir par la voix surnaturelle d'une soprano de très haut rang. Nous avons également eu droit à un concert d'instruments anciens avec en "point d'orgue", les sons étranges et pénétrants de la scie musicale en présence d'une prestigieuse spectatrice en la personne de la Reine du Danemark. Ci contre.

N'oublions pas les 2B2R qui nous ont gratifiés de superbes chants polyphonique a capella en occitan. Voilà, par toutes ces prestations, la preuve que la culture est bien présente aussi en milieu rural.



Historique de la coopérative de reboisement de Saint Vincent Rive d'Olt

Depuis 1947, le Fond Forestier National a pour mission d'aider au reboisement par subvention, prêts en numéraire.

A cette époque, plusieurs propriétaires élaborent le projet de regrouper un maximum de parcelles de faible valeur foncière et agricole afin de réaliser un boisement. Ainsi le 8 octobre 1951 est né une coopérative de reboisement : 72 coopérateurs groupent leur parcelles soit une superficie de 87 ha, 88 a, 17 ca ; ce terrain situé au dessus du village et orienté nord-ouest qui était autrefois planté en vigne puis dévasté par le phylloxéra, est abandonné, il est en friche. Les propriétaires concernés restent alors propriétaires du terrain mais pas de la plantation qui est prise en charge par l'état.

La coopérative créée, ayant une superficie suffisante, dépose une demande de prêt en travaux. L'accord obtenu, le président de la coopérative demande au ministère de bien vouloir assurer les travaux de boisement.

Le remboursement du prêt s'effectue par le versement au FFN de 45% du montant des coupes, 45% vont à la coopérative, et 10% pour les frais de garderie. Le taux du prêt est de 0.25%

Un devis de 1952 nous apprend ceci : plantation à la barre à mine de 4400 plants/hectare dont 880 cèdres, 1760 pins noirs d'Autriche, 1320 cyprès horizontaux et 440 cytises.

La coopérative entre alors en sommeil pendant plusieurs dizaines d'années.

En 1997, à l'initiative de Mr Roger ICHER, technicien forestier à la DDA, la coopérative est relancée, un nouveau bureau élu. Lors de la première réunion, Mr GUILLOU et Mr JOUFFREAU, qui faisaient partie de la coopérative dès sa création nous apprennent que les pins noirs d'Autriche étaient destinés au boisage* des galeries de mine et que le cytise, toxique pour l'homme était très apprécié des moutons.

Une première coupe d'éclaircie serait souhaitable, hélas, la pente et l'accès difficile, alliés au faible diamètre des pins, font que les appels d'offre répétés restent vains.

Enfin en 2004, une coupe est faite par la société SMURFIT et le produit réparti au prorata des surfaces de chaque propriétaire. C'est à nouveau le sommeil.

2010, la SARL SADEF de Dordogne, commence une coupe à la tronçonneuse. Les difficultés de débardage la découragent vite et la coupe se termine fin 2013.

La société DDFIP, avec de gros engins de tronçonnage et de débardage, reprend la coupe jusqu'à fin 2015. Ils extraient tout ce qu'ils peuvent atteindre avec leurs matériels : la pente est trop forte, les barres rocheuses et le manque de pistes d'accès ne facilitent pas les interventions. Il ne peut y avoir d'autres abatages envisageables. Le produit de la coupe est réparti au prorata des surfaces de chacun.

Devant l'impossibilité d'autres coupes, la dernière assemblée générale décide de dissoudre la coopérative. Chaque propriétaire retrouve désormais la libre disposition de ses parcelles.

Un certain nombre de coopérateurs ne se sont pas signalés et les sommes qui leurs reviennent, ont été déposées à la caisse des dépôts et consignations, avant de fermer le compte. Quant aux papiers, ils sont désormais archivés à la mairie de Saint Vincent.

□ Renseigné et rédigé par Françoise ANDRE

*Dans les mines le bois de pin ou de sapin utilisé en boisage, a la particularité de "chanter" sous la pression des morts terrains, il craquait de façon sèche, avertissant de ce fait, les mineurs du danger imminent d'éboulement.

Pratiquer une activité physique est indispensable pour se maintenir en bonne santé et préserver son autonomie.

Au quotidien, le maintien de la position assise prolongée et le manque d'activité physique favorisent le risque de maladies chroniques.

Monsieur Gérard Alazard, Maire de Luzech, Monsieur Raoul Debar, Maire de St Vincent rive d'Olt et GEROMOUV vous invitent à participer à une réunion d'information sur les thèmes suivants :

- Pourquoi pratiquer une activité physique ?
- Présentation de l'animation proposée par GEROMOUV. Une activité en petit groupe, sur le parcours aménagé et sécurisé à Luzech, au bord du Lot.

Cette réunion se déroulera le 30 septembre 2017 à 10h30 à l'adresse suivante : Salle du Barry 46140 Luzech

Afin de vous inscrire, nous vous remercions de nous contacter :

soit par téléphone au 06 16 07 86 53 ; soit par mail christine@geromouv.fr avant le 27 septembre 2017.



la lettre
communale
SAINT VINCENT RIVE D'OLT
Jours de fêtes



Soleil, musique, tapas et bonne humeur pour la Fête de Cournou



C'est sous le soleil que s'est déroulée la fête de Cournou. Le samedi soir sous le chapiteau, les habitants du village ont partagé le repas champêtre préparé par Fabienne et ses apprentis serveurs et cuisiniers avec du bon vin pour l'accompagner (pas trop quand même, il faut rentrer). Le Suspens Orchestra a brillamment animé la fin de soirée. La petite place de Cournou a accueilli 280 personnes et plus encore pour l'apéro tapas du dimanche, où, après un début de soirée en douceur avec Laurest, la foule s'est déchaînée devant les Kelo Trio.

On remet ça en 2018 : les 11 et 12 août. Suspens Orchestra et Kelo Trio seront là à nouveau! Alors préparez vos habits de fête et vos chaussures de danse pour conserver la joyeuse réputation du public de Cournou !



COURNOU
EN FÊTE

Jeunesse et gaité au programme



La fête du Bourg des 4, 5 et 6 août a connu un franc succès avec le beau temps en prime.

Préparés depuis des mois avec l'aide des nombreux bénévoles et de la municipalité, ces trois jours de festivités marquent pour le village le milieu de l'été. Vendredi soir, comme de coutume, de nombreux convives se sont retrouvés pour partager l'excellent repas préparé par Pascal et sa brigade!! Et que dire du service assuré, lui aussi, par une belle équipe!!

Samedi soir nous avons pu danser sous les rythmes entraînants des toulousaines de BOMBES 2 BAL, de la troupe de Batucada Marocaine SLATUCADA et de DJ BALKALIENTE. Dans l'après midi de cette belle journée, un stage de percussions réunissant musiciens et débutants était organisé dans le jardin du lavoir, lieu magique du bourg. La troupe SLATUCADA l'a mené de mains de maître et la performance des stagiaires le soir était à la hauteur!!

Dimanche, le traditionnel vide grenier a ouvert la journée, suivi de la messe et de la cérémonie au monument aux morts et à la plaque de Guillaume BESSIERES. L'apéritif fut ensuite servi aux élus présents, accompagné par des chants traditionnels interprétés par 2B2R. La soirée a tenu elle aussi toutes ses promesses. Lancée en fanfare par deux gendarmes dont l'irruption soudaine en a surpris plus d'un!! AUTO'K'TONES, LEILA HUISSOUD, KKC ORCHESTRA et B SIDE ont ensuite réjoui nos oreilles pour clore en beauté cette nouvelle édition! Assiettes gourmandes et saucisses frites, ont rassasié petits et grands



Un grand merci aux bénévoles, aux habitants du village pour leur accueil lors de la tournée, à Mr le Maire et à l'ensemble du conseil municipal, à Eric, aux artisans et commerçants, aux artistes nombreux cette année et à l'ensemble du public sans qui cette manifestation n'aurait pas lieu.

Vive l'édition 2017 et vivement 2018 !

Les Fontanelles art

Exposition du 21 Octobre au 12 novembre 2017
Ouverture de la galerie de 15 h à 18 h
Peintures céramiques et sculptures
Le vernissage aura lieu le 21/10/17 à 18 h
Venez nombreux

Aux Roques
Succès incontestable et renouvelé de la St Jean et de la soirée espagnole.
Bravo à tous les participants et un immense MERCI
À tous les bénévoles.



PRATIQUE

Conciliation



Un conciliateur de justice intervient à la mairie de Luzech sur rendez-vous.



Un conciliateur de justice est un collaborateur occasionnel et bénévole de la justice. Il est chargé de régler de façon amiable les conflits entre deux parties, qu'ils s'agissent de particuliers ou d'entreprises. Les conciliateurs de justice ont vocation à éviter un procès, une procédure longue et coûteuse pour l'ensemble des parties.

Le conciliateur doit instaurer un dialogue entre les deux parties opposées, et cela qu'elles aient ou non saisi un juge.

Un conciliateur de justice peut intervenir en cas de :

- Problème de voisinage
- Problème entre un locataire et un propriétaire
- Problème de malfaçons sur un chantier
- Problème d'impayés
- Problème lié à la consommation
- Problème relatif à un contrat de travail

Attention ! Le rôle du conciliateur est limité, il ne peut intervenir dans des conflits d'état civil, de droit à la famille ou de conflit avec l'administration.

Lorsqu'un litige est réglé, le conciliateur de justice rédige alors un constat d'accord. Ce document est ensuite envoyé aux deux parties. Il est important de noter qu'elles ne sont pas tenues de le respecter si celui-ci ne compte pas de motif exécutoire.

Cette mention doit être apposée par le tribunal d'instance. Chaque année, les conciliateurs de justice doivent rédiger un rapport d'activité.

Un clic pour
L'EMPLOI



Le site emploi du territoire
Facile & Pratique

Un service gratuit de proximité pour les recruteurs et les demandeurs d'emploi

www.emploi.cc-lot-vignoble.fr

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE LUZEC

lundi et vendredi : 14 à 18h
mardi, jeudi et samedi : 9 à 12h
mercredi : 9 à 12h et 14 à 18h

Reprise des activités



Bénédicte nous informe que le Yoga a repris aux Roques le vendredi à 17 H 30. (1ère séance découverte gratuite)
Renseignements : 06 71 22 55 09.

Les ateliers du vendredi des Roques ont repris leurs activités à 14 H. Jeux de cartes, tarot, échecs, couture, pétanque et plus encore à la demande...



Incivilités

Dans un souci de bonne intelligence entre voisins et concitoyens, nous tenons à attirer votre attention sur ce qu'il est commun d'appeler « Les incivilités ».

Plus durement ressenties dans les grandes agglomérations, les manquements au civisme ordinaire et les conduites insouciantes et anodines, qui empoisonnent la vie quotidienne, ne sont toutefois pas absents



dans les zones rurales et dans nos villages. La liste officielle des incivilités est étendue, diverse, souvent renouvelée et souvent réinventée : violences, bruits, insultes sur les terrains de sport ou ailleurs, chiens errants, dépôt et jet d'objet dans la nature, non respect des poubelles et du tri sélectif, brûlage de produits et matériaux toxiques, déjections canines, non respect des espaces communs, graffitis et tags, utilisation importune et inopportune du téléphone portable, comportements dangereux et irrespectueux au volant. Une incivilité est, également et très souvent, générée de manière passive comme le non entretien de friches ou de haies débordantes sur la voirie.

Toutes ces atteintes, plus ou moins claires, plus ou moins violentes, plus ou moins délibérées, aux biens et aux personnes et simplement au bien être de tous, sont le plus souvent difficilement perceptibles et traitables par les autorités et la justice.

« La liberté se termine où commence celle des autres » (ou l'inverse).

LES ROQUES
SAMEDI 28 OCTOBRE
SOIREE CH'TIS
19 Heures film
Bienvenue chez les Ch'tis
20 H 30 Repas
Carbonade flamande
Début de la projection 19 H tapante
Ciné repas 15 Euros
Reservations avant le 23 octobre Attention nombre de places limité
Claude Courtiol 05 65 30 71 54
Nelly et Gérard 05 65 53 00 52 ggduquercy@gmail.com

CARNET

NAISSANCES

- **Julia MAGNES** est née le 22 juin 2017, elle est la fille de Mélanie VARLET domiciliée à Cournou.

- **Malika BOUCHE** est née le 07 juillet 2017. Ce bébé vient remplir de joie le foyer de Vanessa CALAS et Cyril BOUCHE domiciliés à Cournou.

La nouvelle nous parvient de Ouzer sur Loire (45),

- **Myléna** est née le 28 mai 2017 au sein du foyer de Audrey OPIARD et Gabriel BOMPA. Les grands parents Didier et Florence OPIARD bien connus à St Vincent sans oublier Philippe et Marie Paule BOMPA à Parnac sont aux anges.

Le 30 juin, Laurent MILLET et Cécile CARRIERE ont accueilli :

- **Ulysse**, félicitations à eux ainsi qu'aux grands parents domiciliés à St Vincent.

Beaucoup d'émotion cet été chez Denise et Georges GARDES, c'est tout d'abord :

- **Alice** qui montre le bout de son nez le 28 juillet à Montauban au sein du foyer de Aurélie GARDES et David LADES, suivi par son cousin :

- **Victor** qui le 07 août comble de bonheur ses parents, Fabienne GARDES et Sylvain MARY domiciliés à Bayonne.

Bienvenue à ces bébés et félicitations aux parents comblés et aux grands parents heureux

DISPARITIONS

- Madame **Jacqueline CHOLET** née PRADINES est décédée le 04 mai

- Monsieur **Mohamed AISSAOUI** est décédé le 09 mai

- Madame **Colette BEZIO** née ILBERT est décédée le 13 mai

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles et aux proches.

C'est l'heure
de la rentrée!



Mairie Info

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 H 00 à 17 H 30.

Mercredi de 08 H 00 à 12 H 30.

Vendredi de 08 H 00 à 12 H 30.

Mairie en ligne

Si vous souhaitez recevoir la lettre communale par courriel, faites nous parvenir votre adresse de messagerie à :

mairiestvincentro@wanadoo.fr

PSV D'OLT

Des nouvelles du Foot

Encore des rires et des larmes !

Dans la dernière lettre communale, à 3 matches de la fin de saison, on espérait le maintien de l'équipe fanion, la montée de l'équipe réserve, le maintien de l'équipe 3 et la victoire en coupe des réserves, ainsi que la montée des 19 ans, ça c'est fait !

Les 17 et 15 ans ont échoué, il semblerait, au vu des effectifs pour cette saison, que ce ne soit que partie remise, alors courage.

C'était la fin de saison heureuse, par contre l'inter saison a été triste et douloureuse. Mi-juillet, notre co-président Dominique GRAND est décédé subitement à l'âge de 56 ans, et début août, c'est Jacqueline, l'épouse de notre « cuistot » qui nous a quittés, elle aussi très rapidement.

La vie du club continue, les divers championnats ont repris dans toutes les catégories, et plus que jamais nous avons besoin de renfort, alors si le cœur vous en dit, homme, femme, jeune, moins jeune, il y a de la place pour tout le monde sur les terrains ou en dehors.

Prochaines rencontres à domicile:

Equipe I

à PRADINES 30 septembre à 19h GIROU
à PRADINES 28 octobre à 19h ALBI
à PRADINES 18 novembre à 19h RODEZ 2
à PRADINES 09 décembre à 19h ONET LE CHATEAU

Equipe II

à ST VINCENT 01 octobre à 15h LALBENQUE
à ST VINCENT 15 octobre à 15h FOOT VALLON
à ST VINCENT 05 novembre à 15h LAFRANCAISE
à ST VINCENT 26 novembre à 15h BAS ROUERGUE
à ST VINCENT 17 décembre à 15h GIROUSSENS

Equipe III

à ST VINCENT 29 octobre à 15h LABASTIDE MURAT
à ST VINCENT 19 novembre à 15h CAHORS 2
à ST VINCENT 03 décembre à 15h E.C.C.F.
à DOUELLE 17 décembre à 15h PUYBRUN TAURIAC

Equipe IV

à DOUELLE 01 octobre à 15h HAUTE BOURIANE
à DOUELLE 29 octobre à 15h PAYRIGNAC 2
à DOUELLE 26 novembre à 15h US 3C MERCUES 2
à DOUELLE 10 décembre à 15h ST CYPRIEN 3
à DOUELLE 05 novembre à 15h E.C.C.F. 2

Nous vous invitons également à participer au loto richement doté du PSVD'OLT, qui aura lieu le 30 septembre à la salle des fêtes de MERCUES.

